LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports

Luxembourg, le 10 août 2021

Lettre circulaire

aux associations qui proposent des activités à titre de sport-loisir

Objet : Calendrier du sport-loisir

Madame, Monsieur,

La version digitale du traditionnel calendrier du sport-loisir a été lancée par le ministère des Sports en été 2020. Ce logiciel vise à rassembler les offres de sport-loisir non commerciales proposées au Grand-Duché de Luxembourg et à les rendre accessible au grand public. Quelque 120 organisateurs y ont inscrit leurs activités et événements jusqu'à ce jour.

Dans le souci d'assurer la continuité, voir l'enrichissement des données, ce recueil digital se doit d'être alimenté et actualisé régulièrement notamment par les clubs sportifs affiliés ainsi que par toute autre association à vocation sportive.

Dans ce contexte, je vous encourage, soit à créer dès à présent un compte dédié à votre association sur le site www.beactive.lu, soit à utiliser votre compte existant, pour enregistrer, voire mettre à jour, les activités à titre de sport-loisir de votre association.

Je joins en annexe un guide d'utilisation contenant toutes les informations nécessaires vous permettant de faire les démarches appropriées.

Les agents de la Division du sport-loisir du ministère des Sports sont à votre disposition par courriel à spolo@sp.etat.lu ou par téléphone au 247-83426 pour toutes informations supplémentaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Sports

Dan Kersch

66, rue de Trèves
L-2630 Luxembourg

B.P. 180
L-2011 Luxembourg

www.sports.lu
www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu